



Compte-rendu CSE
extraordinaire du 23 septembre
2021 sur la politique sociale
2020 de Pôle emploi Normandie



Cette fois encore, les questions des élu.es (toutes OS confondues) sont restées sans réponses de la part de la Direction malgré les engagements de la nouvelle DR sur son attachement supposé à un dialogue social de qualité.

La Direction ne répond à aucun moment aux alertes des élu.es sur les conséquences des baisses d'effectifs, du risque de perte des compétences, de la dégradation de la qualité du service rendu aux usager.es avec les risques psychos sociaux qui en découlent.

Seule compte l'obéissance aveugle aux injonctions de la DG sur la politique d'économies budgétaires.

Deux votes ont eu lieu. Le 1er sur [l'avis émis par l'intersyndicale sur cette politique sociale](#), le second sur la politique sociale en elle-même. La CGC s'est abstenue sur le vote de l'avis défavorable de l'intersyndicale.

Résultat du vote sur la politique sociale :

Contre : CGC, CGT, CFDT, FO, SNAP, SNU

Vos élu.es CGT ont fait la déclaration suivante pour expliquer leur vote défavorable sur la politique sociale de Pôle emploi Normandie en 2020 :

Déclaration des élu.es CGT au CSE extra « Politique sociale » du 23 septembre 2021

Cette année encore plus que les précédentes, les élu.es CGT dénoncent la baisse des effectifs pérennes (-48 postes) à Pôle emploi Normandie. A nos remarques et alertes récurrentes depuis de nombreux mois sur les conséquences de cette baisse d'effectifs sur nos conditions de travail, la seule réponse de la DR reste « nous agissons en fonction de la cible ETPT ». Inadmissible, cette réponse est devenue insupportable. En témoignent les fiches RPS qui se multiplient.

La réponse régionale : des vaguelettes de recrutement en contrats de professionnalisation (en CDD !), en nombre notoirement insuffisant. Nous avons alerté, au-delà du principe

politique, sur les difficultés d'accueil, de formation, de tutorat de ces personnels, et par conséquent du risque de dégradation du service à moyen terme.

Nous vous avons alertés, vous avez refusé de nous entendre. Peut-être que la réalité vous réveillera : combien de titularisations parmi ces collègues au terme de leur formation?

Comment assurer le maintien et la transmission des compétences dans ces conditions, d'autant que la pyramide des âges de Pôle emploi Normandie n'incite pas à l'optimisme avec un.e agent.e sur cinq âgé.e de plus de 55 ans ?

Ce constat est peu ou prou celui de chaque année. Comme chaque année, il ne nous est fourni aucune indication sur le nombre de promotions attribuées suite à un recours à la CPNC. Mais 2020 n'est pas une année normale. Nous avons traversé une crise sanitaire qui n'est pas encore terminée. Nous aurions pu attendre une autre politique sociale, qui tiendrait compte de cette crise, de la part de Pôle emploi Normandie. Or il n'en fut rien :

- En matière d'absentéisme, vous avez réussi le tour de passe-passe de transformer en télétravail les arrêts maladies grâce au dispositif un agent/un portable (note RH V15)
- De 634 arrêts pour maladie professionnelle en 2019, on est tombé à 83 en 2020 (-351% !!!)

Le télétravail a-t-il protégé les agent.es des maladies professionnelles ? Quelles conclusions en tirer sur nos conditions de travail en agence ?

- En matière d'égalité professionnelle, la transformation des ABAP en jours télétravaillés puis le retrait de jours RTT aux agent.es ayant posé des ABAP a particulièrement défavorisé les femmes.
- En matière de politique salariale, la CGT réaffirme que la gestion désastreuse de la prime COVID avec ses nombreux.ses laissée.es pour compte n'aura pas œuvré à la cohésion des équipes.
- Sur le plan de formation, nous constatons que le nombre d'heures de formation effectuées a très peu baissé. Vous aurez su tirer profit de cette crise sanitaire pour imposer subrepticement le e-learning.

Malgré un contexte particulier de crise sanitaire, Pôle emploi Normandie a poursuivi sa politique de baisse des effectifs avec de graves répercussions, tant sur les salarié.es que sur les usager.es. Toujours plus de précaires pour accompagner des précaires et retrait de droits aux salarié.es, la crise sanitaire aura été une belle opportunité pour rogner sur les droits de toutes et tous.

Pour ces raisons, les élu.es CGT au CSE ont rendu un avis défavorable à la consultation sur la Politique sociale de Pôle emploi Normandie.

A l'unanimité, les élu.es ont voté **contre** la politique sociale de Pôle emploi. Sitôt le vote effectué, en guise de réaction, la Direction a clôturé le CSE. Chacun.e tirera ses conclusions sur les intentions de la Direction d'entendre le discours des organisations syndicales chargées de défendre les droits des salarié.es. Tristes perspectives pour les temps à venir...

Pour la défense de nos droits, de ceux des usager.es, d'une protection sociale de qualité, toutes et tous en grève le 5 octobre !

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le 30 septembre 2021.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier

Représentant syndical : David Gallet



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Site, Service,
Unité :
Tel :
E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.

Retrouvez  Pôle emploi Basse-Normandie :

<http://www.cgt-pole-emploi-bn.com/>